

Calendrier du mouvement intra 2015

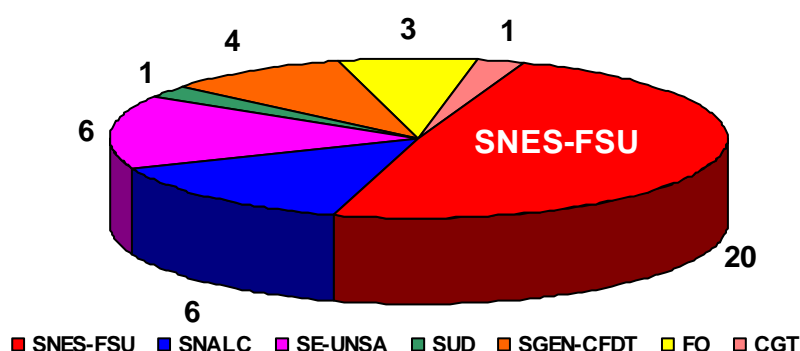
Saisie des vœux sur I-Prof : du lundi 23 mars (12 h 00) au mardi 7 avril 2015 (12 h 00)

Pour accéder à I-Prof, vous avez besoin de : - votre **compte utilisateur** (initiale du prénom accolée au nom)
- votre **mot de passe** (NUMEN si vous ne l'avez pas modifié)

Date limite de dépôt des demandes d'appuis médicaux	mardi 7 avril 2015
Edition et envoi des confirmations des demandes de mutation	mardi 7 avril 2015
Date limite de retour des confirmations des demandes de mutation	vendredi 10 avril 2015
Affichage des barèmes sur SIAM	jeudi 7 mai 2015
Groupe de travail vœux, barèmes et dossiers médicaux	lundi 18 et mardi 19 mai 2015
Affichage sur SIAM des barèmes retenus après GT	mardi 19 mai 2015
Commissions et Formations Paritaires Mixtes	mercredi 10 juin 2015
Groupe de travail d'affectation des TZR	lundi 13 juillet 2015

La profession a renouvelé largement sa confiance au SNES-FSU lors des élections professionnelles de 2014. Nous restons ainsi l'organisation syndicale comptant le plus d'élus dans les CAPA (20 au total).

Cette place de **première organisation syndicale** permet aux commissaires paritaires de faire un véritable travail d'information et de contrôle lors de la vérification des barèmes et des opérations de mouvement et de proposer des améliorations chaque fois que cela est possible.



Les élu-e-s du SNES-FSU sont à vos côtés pour vous conseiller lors du choix de vos vœux et pour suivre et défendre votre dossier dans les groupes de travail et commissions.

Permanences « Mutations » du SNES-FSU

Pendant la période des mutations, le SNES-FSU organise, en plus des permanences habituelles qui ont lieu **du mardi au vendredi de 14 h à 17 h**, à la section académique, des permanences spécifiques « Mutations » en présence de commissaires paritaires. Il organise en plus des réunions d'information « mutations » dans le reste de l'académie et à l'ESPE de Chamalières.

Lundi 23 mars-mardi 24 mars	Vichy	Bourse du Travail *	14 h - 16 h
Mardi 24 mars-mercredi 25 mars	Le Puy en Velay	Maison des syndicats *	14 h 30 - 17 h
Mercredi 25 mars	Chamalières	ESPE salle A002	12 h - 13 h 30
Jeudi 26 mars	Chamalières	ESPE salle B003	12 h - 14 h
Lundi 30 mars-mardi 31 mars	Vichy	Bourse du Travail	14 h - 16 h
Mardi 31 mars-mercredi 1er avril	Le Puy en Velay	Maison des syndicats	14 h 30 - 17 h
Mercredi 1er avril	Aurillac	Maison des syndicats *	14 h 30 - 17 h
Mercredi 1er avril	Chamalières	ESPE salle A002	12 h - 13 h 30
Jeudi 2 avril	Chamalières	ESPE salle B003	12 h - 14 h

* Section académique du SNES-FSU : Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FD - 04 73 36 01 67

* Section départementale de l'Allier : Bourse du travail, Boulevard de la Mutualité, 03200 VICHY - 04 70 97 09 70

* Section départementale de Haute-Loire : Maison des Syndicats, 4 rue de la Passerelle, 43000 LE PUY - 04 71 04 07 09

* Section départementale du Cantal : Maison des Syndicats, 7 place de la Paix, 15000 AURILLAC - 04 71 64 00 17